

Devenez chef de projet touristique !



Apprentissage - Formation continue

Durée : 1 an

Lieux : Poitiers

- La Nouvelle-Aquitaine reste en 2017 la **première région d'accueil de la façade atlantique**.

Avec 1,3 million de lits marchands, elle séduit près de **27 millions de touristes** et se place au **5^e rang national pour l'accueil des touristes étrangers** et au **2^e rang pour les nuitées des résidents français**.

La région contribue pour **8,5% de la consommation touristique nationale** et **104 000 emplois** relèvent de l'économie touristique en Nouvelle-Aquitaine. *

- Les collectivités et les entreprises touristiques, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des **enjeux stratégiques importants**, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.

- Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de **véritables compétences** dont elles ne disposent pas le plus souvent. C'est le rôle du/de la chef de projet touristique d'y répondre.

Le·la chef de projet touristique est capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme.

Diplôme

Licence professionnelle métiers du tourisme et des loisirs, parcours chef de projet touristique, en partenariat avec Isaac de l'Étoile.

- Code CPF : 284041
- Code CNCP : 29983
- Code Cnam : LP13901A

Déroulement de la formation

Durée de la formation : 490 heures - 14 semaines réparties de septembre 2020 à septembre 2021

Durée du contrat de travail si contrat en alternance (professionnalisation ou apprentissage) : 12 mois minimum

Conditions d'accès

Prérequis :

- **2 critères de sélection : bac+2 diplômé·e, projet professionnel**

- Pour les candidat·e·s qui ne remplissent pas les conditions réglementaires de diplôme exigées, possibilité d'accès par le dispositif **VAPP** (validation des acquis personnels et professionnels)

À noter :

- Certaines unités d'enseignements peuvent être suivies **à la carte** pour un perfectionnement ponctuel (sans condition de diplôme si la personne ne souhaite pas valider le diplôme).

- Tout·e candidat·e sélectionné·e sur la LP doit valider le diplôme dans un délai maximum de 2 années universitaires consécutives.

- En alternance, l'admission est définitive à la signature du contrat.

Lieux dédiés

Formation à Poitiers et sur le site du Futuroscope, avec :

- Un équipement audiovisuel
- Un labo de langues
- 4 salles informatiques
- Wifi sur les 2 sites
- Un espace numérique de formation (webconf, forum...)

Sélection du·de la candidat·e

Dossier de candidature à télécharger sur le site du Cnam Nouvelle-Aquitaine.

Tarifs 2020-2021

Nous consulter. N'hésitez pas à solliciter nos conseiller·ère·s pour étudier le financement le plus approprié.

Contacts et informations

La formation est réalisée en partenariat entre l'Ensemble scolaire Isaac de l'Étoile (SA - section d'apprentissage) et le Cnam Nouvelle-Aquitaine (certificateur).

Centre Cnam de Poitiers - Futuroscope
2 avenue Gustave Eiffel - Téléport 2
86960 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE
Tél : 05 49 49 61 20 / naq_poitiers@lecnam.net
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Ensemble scolaire Isaac de l'Étoile
62 rue du Porteau - CS 70019 - 86001 POITIERS Cedex
Tél : 05 49 50 34 00 / accueil@isaac-etoile.fr
www.isaac-etoile.fr



Licence notée 3*
et élue 11^e meilleure formation
« Tourisme et Hôtellerie »
au Classement Eduniversal 2019-2020



4 blocs de compétences

Identification et formalisation des besoins de l'entreprise touristique

- Comprendre le besoin de l'entreprise touristique (projet numérique et digital pour l'hôtellerie, projet de nouvelles prestations pour un territoire...) afin de le formaliser dans un cahier des charges.
- Cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique (analyse concurrentielle, tendances du marché), puis proposer la stratégie pour mettre en œuvre le projet.

Lancement du projet de l'entreprise touristique

- Identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet : repérer les compétences et les savoirs techniques en interne (chef de produit, community manager, web designer...) et à pourvoir : partenariats avec les entreprises existantes, conventions de stage pour les étudiant·e·s en tourisme...).
- Organiser et planifier le travail de l'équipe projet : établir un rétroplanning, définir les missions de chacun·e.
- Définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise : rechercher les partenaires à mobiliser, identifier les fonds régionaux et les financements par les collectivités, les aides de la BPI France et présenter les dossiers de financements.

Pilotage du projet de l'entreprise touristique

- Assurer la mise en œuvre (création d'une nouvelle prestation, lancement d'un site internet, amélioration du référencement sur les réseaux sociaux...) et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord (financiers, techniques, RH...).
- Adapter le projet aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques (climatiques, géopolitiques, financiers) et aux contraintes (techniques, réglementaires...) et mettre en œuvre les solutions correctives.
- Animation de l'équipe projet et report à la direction.

Communication sur le projet touristique

- Définir la stratégie de communication avec les différents supports (prints ou en ligne : média, plate-forme numérique, webmarketing, blog, référencement...) et la mettre en œuvre.
- Organiser des événements (conférences de presse, eductours...) pour présenter le projet finalisé aux partenaires, à la presse, aux blogueurs du tourisme et au grand public.
- Participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales.

Les métiers visés

- Chef de produit, organisateur·rice de voyages, producteur·rice de prestations touristiques, technicien·ne confirmé·e forfait, tour-opérateur·rice, voyageur·se.
- Métiers commerciaux du tourisme.
- Métiers de l'hôtellerie : assistant·e manager, chef de réception, assistant·e de direction, gérant·e ou directeur·rice d'hébergement (hôtel, hôtellerie de plein air, club de vacances), hôtelier·ère, exploitant·e d'hôtel.

Le programme de formation (60 crédits)

Économie du tourisme	USEC4M	4 ECTS
Identifier les besoins de l'entreprise touristique	USEC4N	4 ECTS
Lancer le projet de l'entreprise touristique	USEC4P	4 ECTS
Tourisme numérique et digital	USEC4Q	6 ECTS
Stratégie marketing du tourisme	USEC4R	6 ECTS
Piloter le projet de l'entreprise touristique	USEC4S	4 ECTS
Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	USEC4T	4 ECTS
English for tourism and hospitality	USEC4U	6 ECTS
Mémoire professionnel	UAEC05	8 ECTS
Projet tuteuré	UAEC06	12 ECTS

Mémoire professionnel

Pour les stagiaires travaillant dans le tourisme depuis au moins 3 ans ou relatif à un stage d'au moins 3 mois pour les personnes n'ayant pas d'expérience.

Dans le cadre d'un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation), l'expérience est acquise au cours de l'alternance).

L'expérience professionnelle débouche sur la rédaction d'un mémoire professionnel.

Objectifs du mémoire professionnel :

- Présenter l'expérience professionnelle du·de la candidat·e dans le domaine du tourisme (plus de 3 ans) ou mettre en exergue le poste occupé durant un stage en entreprise sur profil de poste adéquat pendant au-moins 3 mois.
- Rendre un travail écrit organisé en 3 parties :
 - Présentation de l'entreprise dans son économie (analyse du marché, des acteurs, de la concurrence...)
 - Développement de thématiques professionnelles au regard des enseignements suivis dans le cadre de la LP (tour-opérateur, achat en transports aériens, gestion d'une entreprise...)
 - Développement d'une thématique plus particulière (le tourisme culturel...)

Projet tuteuré

- L'objectif est de préparer un véritable projet touristique : création d'une entreprise, d'un produit ou accompagnement d'une stratégie d'une collectivité (analyse du marché et concurrence, définition du produit, montage juridique, montage financier, positionnement marketing, distribution...).
- Ce travail peut être personnel ou collectif (par groupe de 2 ou 3 personnes).
- Le suivi du projet est effectué par un ou plusieurs tuteur·rice·s, membres de l'équipe pédagogique.

 Tous les diplômes du Cnam sont accessibles par la VAE (validation des acquis de l'expérience)

